



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC

Date de publication: SHAB 01.03.2023

Numéro de publication: BH00-0000010237

Entité de publication

Registre du commerce du Valais central, Place du Midi 30, 1950 Sion

Sommation des autres personnes concernées, Société de Recherche Agronomique Agro Suisse International Sàrl

Organisation concernée:

Société de Recherche Agronomique Agro Suisse International Sàrl

CHE-114.854.492

Avenue de la Gare 5

1950 Sion

Remarques juridiques:

L'entité juridique mentionnée n'exerce plus d'activités et n'a plus d'actifs réalisables. L'entité juridique a été sommée sans résultat de faire valoir un intérêt au maintien de l'inscription auprès de l'office du registre du commerce (art. 934, al. 2, 1re phrase, CO). Les autres personnes concernées sont donc sommées, en vertu de l'art. 934, al. 2, 2e phrase, CO) de faire valoir auprès de l'office du registre du commerce, dans le délai indiqué, leur intérêt fondé au maintien de l'inscription de l'entité juridique. Si, dans le délai imparti, personne ne fait valoir d'intérêt au maintien de l'inscription, la radiation de l'entité juridique est ordonnée par l'office du registre du commerce (art. 934, al. 2, 3e phrase, CO). Dans le cas contraire, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal afin que celui-ci tranche (art. 934, al. 3, CO).

Délai : 30 jours

Fin du délai: 31.03.2023

Point de contact:

Registre du commerce du Valais central,
Place du Midi 30, P.O.B. 501, 1951 Sion,
1950 Sion